**Convocation à une expertise médicale auprès d’un médecin agréé**

***(pour un fonctionnaire IRCANTEC)***

Références de la collectivité

Références de l’agent concerné

**Objet :** Convocation à une expertise médicale auprès d’un médecin agréé

Envoyé en recommandé n° XXX

Madame *(ou Monsieur)*,

Vous êtes en arrêt maladie ordinaire *(ou en congé grave maladie ou en congé d’invalidité imputable au service) depuis* le …

Conformément à l’article 42 du décret n° 91-298 du 20 mars 1991, l’autorité territoriale « *peut faire procéder à tout moment par un médecin agréé à la contre-visite du fonctionnaire placé en congé de maladie* ».

A ce titre, nous avons sollicité une expertise médicale auprès d’un médecin agréé, qui sera prise en charge par la collectivité.

Je vous demande ainsi, en conséquence, de bien vouloir vous présenter au cabinet du Docteur …, *(adresse)* le … à … heures.

Le jour de la visite, vous pourrez vous munir de tout élément que vous jugez utile à l’expertise médicale (comptes rendus médicaux, prescriptions, …).

Je vous informe que cette expertise médicale est obligatoire. A défaut de présentation, vous vous exposez à une interruption de votre rémunération jusqu’à ce que vous vous présentiez à la prochaine expertise médicale et/ou à une sanction disciplinaire.

*L'article 42 précité énonce en effet que « le fonctionnaire doit se soumettre, sous peine d'interruption du versement de sa rémunération à cette contre-visite ».*

Dans cette attente, je vous prie d’agréer, Madame *(ou Monsieur)*, l’expression de mes sincères salutations.

Le …, à …

Le Maire *(ou le Président)*